

## PRÉFET DE LA CREUSE

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,  
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,  
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 10 avril 2012

Le Directeur,

à

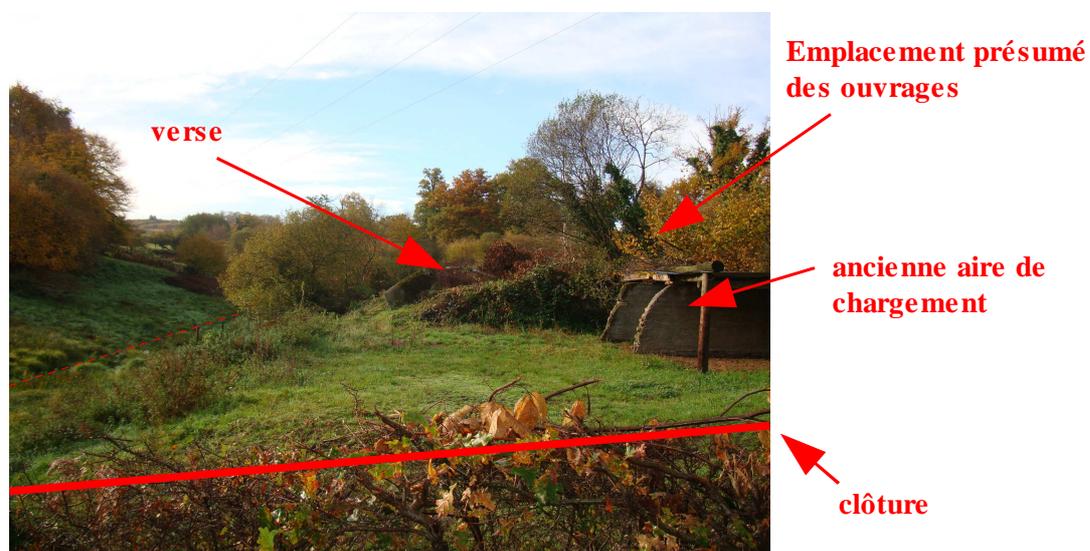
Monsieur le Directeur  
de la Société AREVA MINES  
1 avenue du Brugeaud  
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

**Objet : AREVA MINES  
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Crozant » à Crozant (23)**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Crozant » à Crozant (23) 4 novembre 2011
Situation administrative :	Permis de d'exploitation accordé à CFMU Travaux miniers souterrains – 1957 à 1961 – 8 561 kg d'uranium Exploitant : AREVA Mines Propriétaire du site : privé
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Creuse de 2009 - Contrôles 2 <sup>nd</sup> niveau IRSN dans le cadre du programme Mimausa de 2011

L'ancien site minier « Crozant » se localise sur différentes parcelles clôturées appartenant à un propriétaire privé. Le site serait utilisé comme pré.

Des traces de l'ancienne exploitation sont encore visibles par le biais de l'ancienne aire de chargement béton et de la présence d'une verse à stériles. Le puits et les deux montages ne sont visibles compte tenu de la présence de nombreux arbres abattus aux emplacements présumés.



Les débits de dose mesurés sur le site varient de 0,2 microSievert/heure (soit le bruit de fond naturel environnant) à 1,5 microSievert/heure ponctuellement. La société AREVA Mines devra porter une attention particulière à ce site dans le cadre des actions en cours relatives à la gestion des stériles (**observation 1**). L'inspection n'a pas fait l'objet d'autres remarques.